ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 351.17.
Toutes les insertions devant être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 16 heures.

AVIS A NOS CLIENTS, CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

A TRAVERS LA VILLE

LE TROTTOIR GLISSANT

Alors qu'il passait rue de l'Alma, face au bureau de poste, M. Fernand Lamblin, 43 ans, demeurant 25, rue du Fonds, a fait une chute au cours de laquelle il se blessa légèrement à la face et à l'œil droit.

Après avoir reçu quelques soins, il fut accompagné jusqu'à son domicile par un agent de police.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon ae poursuivra demain mardi 24, dans l'ordre suivsnt :

Secteur 9 : salle Wattrcmez, rue de l'Hospice. — R. Nationale, Nord, Parc, Pasteur, Roham, Gén.-Sarrail, Sébastopol, Soubise, 1-87, 2-84, r. et pl. Trichon Vivier.

Secteur 10 : Foyer de l'Education Ouvrière, 178, rue Jules-Guesde. — De 8 à 12 h. : rues de Bouvines, Valmy.

De 14 à 17 h. 30 : r. Coq-Français, 117-235, 84-214, av. Cottages, r. Daguessau, bd. de Douai, r. Duquenière.

Secteur 11 : Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules-Guesde. — De 8 à 12 h. : R. Amiral-Duquesne, Artois, Austerlitz, Bavai, 23-77, 70-134, Beaucourt, Bellevue, Bernard-Palissy, Bourgogne, Courbet.

De 14 à 17 h. 30 : R. Carpeaux, Duguesclin, Eug.-Motte, Fabert, Dupuy-de-Lomme, bd Fourmies, 1-115, 2-114.

Le Consortium charbonnier informe les consommateurs que pour éviter la perte des coupons mensuels il est indispensable que la carte départementale soit présentée à chaque inscription.

Les coupons de chaque mensualité seront détachés par l'employé intéressé au fur et à mesure de l'enregistrement des commandes.

DISTRIBUTION DE CAFÉ MÉLANGÉ

A partir de mardi 24 décembre, les commerçants détaillants munis de la carte de réapprovisionnement sont invités à retirer les quantités de café nécessaires à leur vente aux mêmes maisons que précédemment.

Ces cafés ne seront distribués aux consommateurs que sur remise du ticket officiel : Café N° 2.

Le prix de vente est de 6 fr. la ration de 300 grammes.

Sociétés et Comités

UNION DES MUTILÉS — Les membres ayant remis leur carte de priorité avant le 25 novembre, pour le renouvellement des cartes de demi-tarif sur les tramways, sont priés de passer au siège, 3, rue de l'Espérance, munis de l'ancienne carte.

ETAT CIVIL

Naissance : Marcelle Thiry, rue Malesherbes, cour Bourgois, 3.

Publication : Victor Lemire, encaisseur, rue Thiers, 36 et Georgette Delmée, piquûrière, rue du Chemin-Neuf, 197.

Décès : Hélène De Liège, ép. Lefebvre, 44 ans, rue de la Perche, 27, impasse du Sud, 4 ; Jules Drubbele, 80 ans, place Chaptal, cour Lézy, 6 ; Henri Delecluse, 57 ans, rue Copernic, 5 ; Flore Helbois, ép. Dubois, 65 ans, rue de Bouvines, 47 ; Arthur Leveaux, 72 ans, rue du Collège, 62.

WATTRELOS

Des gamins avaient volé des marchandises

Dursnt les nuits de mercredi à jeudi, des vols ont été commis à la gsre annexe de Tourcoing dsns des wagons situés sur le territoire de Wattrelos, rue de Boulogne.

Ces vola consistaient en divers articles de ménage et un tonneau de vin rouge de 55 litres.

Les ustensiles de ménsge étaient destinés à la maison Richemond, de Tourcoing et ayant une vsleur de 1.770 francs, tandis que le tonneau de vin destiné à la maison Gauliez-Delaoustre, industriel, rue de Lille, à Tourcoing, avsit une valeur de 450 francs.

De l'enquête menée par les agents Delle, Soufflet et Ghesquière, il résulte que ces vols ont été commis par des gamins de 10 à 14 ans.

Après interrogstoire falt par M. Henri Houtemane, secrétaire, faisant fonctions de Commissaire de police et M. Debucois, le procès-verbal de cette affsire a été transmis au Parquct.

Ajoutons que certains parents de ces gamins seront poursuivis pour recel des marchandises volées.

La distribution de tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement pour la période de janvier 1941 commencera salls des fêtes, à l'école de garçons du Centre, le jeudi 26 décembre, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., pour les numéros 1 à 3.670.

Elle se poursuivra le vendredi 27 aux mêmes heures, pour les numéros 3.671 à 7.100.

Puis le lundi 3 0pour les numéros 7.101 à 10.000 et le mardi 31 pour les numéros 10.001 à 12.250.

Présenter une seule carte par famille. Les numéros bis ne doivent plus figurer.

Les personnes qui collectent les cartes du voisinage doivent les placer par ordre numérique.

Il est recommandé aux intéressés, afin d'empêcher le trafic des tickets égsrés, d'inscrire au dos de leurs feuillets leurs noms et adresse.

Afin ds permettra la régularisation des opérations, le bureau des cartes sera fermé tous les samedis.

Procès-verbal. — Le nommé Stroobandt Raymond, âgé de 37 ans, a fait l'objet de la part des gendarmes Patou et Grouselle, d'un procès-verbal pour circulation sans passavent, dans le rayon de 2 km. 500 de la frontière, de marchandises prohibées à la sortie, soit 30 kilos de tissue d'une valeur totele de 3.000 francs.

Syndicat Agricole. — Le Syndicat Agricole se réunira le mardi 24 décembre, à 14 h., pour les livraisons de blé à la meunerie, semences d'avoine et engrais.

Amicale de garçons du Centre. — Lundi 23 décembre, à 18 h. précises, réunion de la commission à l'école. Tous les amicalistes disponibles sont instamment priés d'y assister ; décision très importante à prendre.

CROIX

PAIEMENT DES SECOURS DE CHOMAGE

Les paiement des secours aux chômeurs inscrits au fonds de chômage sera effectué le mardi 24 décembre, à l'école Victor-Hugo, place de la République, et non à la salle des fêtes comme annoncé antérieurement et dans l'ordre suivant :

A 9 h., Nos 1 à 1.350 ; à 10 h., 1.351 à 2.500 ; à 11 h., 2.501 à 3.300 ; à 14 h., 3.301 à 4.350 ; à 15 h., 4.351 à 5.000 ; à 16 h., 5.001 à 5.550 ; à 17 h. 5.551 à la fin. Les chômeurs sont invités à se présenter eux jour et heures indiqués ; les retardataires ne seront plus payés.

Les tickets de ravitaillement. — Avis est donné aux personnes qui déménagen tou qui ont changé de secteur que dorénavant elles devront suivre le secteur dans lequel elles habitent pour toutes les distributions de denrées du ravitaillement. Cette disposition annule les instructions données antérieurement.

Maternité municipale. — Nous avons signalé récemment qu'une Maternité municipale recevait 5, avenue Delory, les futures mamans qui y trouvaient toût le confort désirable pour passer les journées de leure couches ; nous devons ajouter que des chambres à un lit permettent aux mères de passer ces journées dans l'intimité ; une indemnité modeste leur est demandée pour bénéficier de ces chambres.

WASQUEHAL

Service de voirie. — Msrdi 24 décembre, de 14 h. 30 à 15 h. 30, réunion de la Commission de la Voirie à la Mairie : Examen des nouvelles demandes et renseignements sur le réglement municipal de voirie, l'hygiène, la salubrité, etc...

LEERS

Arrsetation d'un bécanisr. — En septembre, M. Louis Selosse, domicilié rue de Néchin, 30, ayant déposé sa bicyclette à la porte d'un estaminet ds la commune, constatait à sa sortie qu'un sdroit filou la lui avait dérobée.

Une enquête menée aussitôt n'apporta guère de résultats, mais on acquit peu à peu la certitude que la machine avait été enlevée par un individu du nom de Denhaerynck Louis, 24 ans, ouvrier d'usine, domicilié à Néchin (Belgique).

Celui-ci se garda pendant très longtemps de franchir le territoire de Leers, pressentant sans doute que son audace aurait pu lui coûter cher.

Néanmoins, vendredi dernier il se décidait à faire une petite ballade à Leers, croyant peut-être qu'il était à l'abri de tout soupçon. Mal lui en prit car au poste des douanes de Leers-Droite où son signalement avait été donné ainsi qu'à d'autres brigades, il fut cueilli au moment où il allait franchir le poste.

Les gendarmes de Wattrelos, prévenue téléphoniquement, vint prendre possession de l'individu qui, habilement cuisiné, ne tarda pas à entrer dans la voie des aveux.

Il fut emmené à la prison de la gendsrmerie, en attendant son transfert au Parquet.

Jeux au profit des prisonniers. — Le jour de Noël, l'Amicale des Anciens Elèves des écoles publiques et le Groupe Lyrique donneront, à l'école des garçons, rue Joseph-Leroy, des jeux divers dont le produit servira à venir en aide aux prisonniers de la commune.

Des cartes au prix de 1 fr. sont en vente dans la plupsrt des estaminets de la commune où l'inscription des prisonniers est également recueillie.

LYS-LEZ-LANNOY

Paiement des allocations militaires

Le paiement des allocations militaires pour le mois de décembre aura lieu à la mairie, 1er étage, le lundi 23 décembre, dans l'ordre suivant :

De 9 h. à 9 h. 30, Nos 1 à 150 ; de 9 h. 30 à 10 h., 151 à 300 ; de 10 h. à 10 h. 30, 301 à 450 ; de 10 h. 30 à 11 h., 451 à 600 ; de 11 h. à 11 h. 15, 601 à 816.

Les bénéficiaires sont instamment priés de se munir de la monnaie pour faire l'appoint.

LE RAVITAILLEMENT

La répartition suivante sera fsite par le service du ravitaillement chez les épiciers : Sucre enmorceaux : 100gr.par personne, la ration 0,75 ; Cassonade, 250 gr., 2 fr.10 ; Sucre candi, 20 gr. (pour enfants et malades), 0 fr. 20; Sel, 250 gr., 0 fr. 80; Pois cassés, 500 gr., 5 fr. 15 ; Pâtes, 100 gr., 0 fr. 90 ; Moutarde, 20 gr., 0 fr. 20 ; Poivre, 5 gr., 0 fr. 40 ; Savon blanc, 50 gr., 0 fr. 75 ; Biscuits, 3 biscuits, le biscuit 0 fr. 35 ; Pain d'épices, 1/2 couque, 3 fr. 35 ; Confiture, 1 pot à partir de 3 personnes, 0 fr. 75 ; Malzéna (pour enfants et malades), les 250 gr. 4 fr., les 500 gr., 7 fr. ; Tolle émeri, 1 feuille par ménage, la feuille, 1,20; Jambon, le kg. 82 fr., emballage compris (jusqu'à épuisement) ; Persil, la boîte 2 fr. 85 (jusqu'à épuisement) ; Savons da tollette, 3 fr. pièce (jusqu'à épuisement).

Victimes du verglas. — On nous signale deux chutes graves survenues lors du verglas aur le territoire de Lys : Mme Duponchelle, rue de Lannoy, en tombant rue d'Isly, s'est fracturée la jambe et M. Herbaux Joseph, rue Roger-Salengro, s'est fracturé le poignet droit par suite d'une chute rue de Lannoy.

TEMPLEUVE

AIDE AUX PRISONNIERS

Un Comité local destiné à venir en aide aux Prisonniers et à leurs familles nécessiteuses, s'est constitué à Templeuve et a son siége à la Mairie.

Il est présidé par M. Willemo Maire de la Commune, assisté de MM. Basseux, J.-B. Deroubaix, Gaston Dubus, vice-présidents ; de Mlle Niquet et M. L. Brienne, secrétaires ; de Mlle U. Lemesre lt M. Bigotte, trésoriers ; de dames de la Commune, du personnel enseignant, des présidents des Sociétés locales.

Ce Comité adresse un pressant appel en favaur des enfants du village, prisonniers de guerra ; li espère le concours dévoué dea Sociétés, des Groupements amicaux et professionnels divers, et des particuliers. Les dons en espèces et aussi en nature (linge de corps, linge pour la confection des colia vêtements chauds, biscuits, chocolat, pain d'épices, tabac, etc...), seront reçus avec reconnaissance.

En vue de l'établissement d'un fichier précis, les familles das prisonniers (en Allemagne et en France) sont priées de se présenter à la Mairia les 26, 27, 28 décembre, de 14 h. à 17 h., munies d'une pancarte du prisonnier, portant son adresse exacte. Les Dames du Comité assureront une permanence.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDÈLE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.55)
Toutes nas insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du leur d'insertion, AVANT MIDI.

A TRAVERS LA VILLE

SENS INTERDIT

Malgré plusieurs avis il est encore de nombreux cyclistes qui s'obstinent à emprunter des rues à sens interdit et la police tourquennoise commenca à sévir. C'est ainsi qu'une série de contraventions a été dressée à dss cyclistea qui avaient enfreint le règlement.

Mort au Champ d'Honneur

M. le Maire a été avisé officiellement du décès du militaire Biondeau Clément.

La famille de ce militaire qui habite Tourcoing, rue Denfert-Rochereau, 48, a été avisée avec tous les ménagement nécessaires par les soins de l'Administration municipale qui a falt présenter ses condoléances.

Famille du Soldat Tourquennois et Croix-Rouge

Avis important aux familles des prisonniers. — Les familles sont instamment priées de faire connaltre l'adresss exacte de leurs prisonniers.

Il faut en raison des renseignements officiels qui sont demandés, que la Famille du Soldat Tourquennois et la section de Tourcoing de la Croix-Rouge, connaissent exactement le nombre de Tourquennois prisonniera de guerre.

D'accord avec les services de la ville, les bureaux des deux Comités insistent auprès des familles pour qu'ellea fassent ls nécessaire. Il ne s'agit pas seulement des prisonniers nécessiteux, mais de tous les prisonniers sans exception : Employeurs, salariés, commerçants, etc...

Des fiches de renseignements sont à la disposition des familles, au siége de la Famille du Soldat Tourquennois, 76, rue Saint-Jacques, et au Comité de la Croix-Rouge Française, Chambre de Commerce.

Bien entendu, les familles qui ont déjà fsit inscrire leurs prisonniers au siége central ou aux comités de quartiers de la Famille du Soldat Tourquennois n'ont plus à se déranger.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket N° 3 se poursuivra demain mardi 24, dans l'ordre suivant :

Secteur 7, Bureau du C.C., 3 rue Carnot : rues Beaumarchais, Casael, Clocher, Cymbale, Dijon, Duplex, Fénelon, de Carvin, Chaptal, Cronstadt, Descartes, Duguesclin, Dupuytren et cour.

Secteur 9, Bureau du C.C., 3 rue Carnot : rues de l'Abbé Lemire, d'Amsterdam, d'Anor, d'Anzin, de Bailleul, de Baval, Blaise, Pascal et du Bois.

Secteur 11, Annexe de la Mairie, 2 rue Paul Doumer : rues Point Central, Quiéten, Ronsard, Sentier, Tossée 1/9, pl. Victoire, rues des Quais, du Rhin, St-Vincent de Paul, Strasbourg, Tranquillité, Victor Hugo, Wagram.

SYNDICAT DES CABARETIERS

Les membres peuvent se présenter au siège du syndicat, 4, rue Carnot, pour retirer la formule à remplir et destinée à faire partie du Groupement départemental de distributions alimentaires rationnées, riz, pâtes, semoule, savon, sucre, café, pommes de terre, etc., le droit d'inscription est de 30 fr. et joindre deux photographies 4 c. × 4.

A cet effet, une grande réunion générale aura lieu au siége, rue Carnot, 4, le jeudi 26, à 14 h. 40. M. Thesio, président, tera une causerie, donnera toutes explications sur le fonctionnement de ce groupement et procèdera à la distribution des coupons spéciaux de ces denrées rationnées.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Il est rappelé aux contribuables que les bureaux des Contrôleurs des Contributions directes, 5, rue Faidherbe, à Tourcoing, ne sont ouverts au public que les mercredis et vendredis de 9 à 12 heures.

ETAT CIVIL

Naissance. — Annie Equinet, rue de Marengo, 73.

Décès. — Marie Cochet, 71 ans, sp., Vve Camille Carette, rue Racine, 26 ; Elodie Vanleveide, 79 ans, sp., Vve Théodore Valemberg, rue d'Havré, 3 ; Marie Desmettre, 73 ans, sp., Vve Auguste Mutte, rue de Roncq, cour Flipo, 8 ; Henri Vandenbussche, 76 ans, célibataire, rue de Lille, 121.

HALLUIN

UN CAMION TRANSPORTAIT 40 SACS DE BLÉ VERS LA BELGIQUE

La fraude est découverte au passage de la douane

Au Bureau central de la Douane, rue de Lille, se trouvaient de service, outre le personnel douanier français, des militaires allemands.

Survint, allant se diriger vera la Belgique et se présentant à la barrière des douanes, un camion. Il fut arrêté et une visite en règle du véhicule commença, pour amener la découverte d'un chargement de 40 sacs ds blé.

Un civil, du nom de André Demeyous, 28 ans, demeurant à Menin, Baraques, rue de Reckem, se trouvait caché derrière una rangée de sacs.

Appréhendé aussitôt l'individu déclara avoir été engsgé par un inconnu, pour ce chargement, et qu'il ne savait la destination que devsit prendre les sacs de blé en Belgique.

Le préposé des douanes françaises, Léopold, et le Receveur des douanes d'Halluin, rédigèrent le procès-verbal de saisie des 40 sacs de blé d'un poids total de 3.200 kgs, pour une valeur de plus de 8.000 fra.

Demeyous a été mis en état d'arrestation et transféré à Lille par les soins de la gendsrmerie d'Halluin.

L'INSCRIPTION POUR LE CHARBON AU MONT

Pour les habitants du Mont d'Halluin l'inscription se fera chez Mme Vve Toulemonde, rue Emile Zola, ce lundi 23 décembre.

Le ticket 3 représente une quantité de 100 kilos.

Sauf cas de force majeure imprévisible, les livraisons sont affectuées du 7e au 10e jour qui suit l'inscription. Il est donc inutile d'attendrs la marchandise avant le septième jour.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

Elle aura lieu à l'Ecole des garçons, 11, rue d'Halluin, dans l'ordre suivant :

Jeudi 26 décembre, de 9 h. 30 à 12 h., n° 1 à 500 ; de 1 h. 30 à 5 h., 501 à 1.250 ; Vendredi 27 décembre, de 9 h. 30 à 12 h., 16.251 à 1.750 ; de 1 h. 30 à 5 h., 1.751 à 2.750 ; Samedi 28 décembre, de 9 h. 30 à 12 h., 2.751 à 3.250 ; de 1 h. 30 à 4 h., 3.251 à la fin.

Pour les tickets de pain et de viande, il est obligatoire d'apporter les numéros et cachets figurant sur les feuilles remises le mois dernier.

Pour la carte de lait, apporter le talon de la précédente carte, ainsi qu'un certificat médical pour les peésonnea malades, les futures mamans et les mères allaitant leur enfant.

Priére de vouloir bien respecter l'horaire indiqué afin d'éviter l'encombrement.

A la mairie. — Le public est avisé que dorénavant les bureaux de la mairie ne lui seront plus ouverts qu'aux heures ci-aprés :

De 10 à 11 h. 30 et de 16 à 17 h.30. Le samedi aprés-midi de 14 à 16 h. Il est inutile de se présenter en dehors de ces heures.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE CADEAU DE NOEL DU COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX FAMILLES DES PRISONNIERS

Ainsi qu'il a été annoncé, les familles de prisonniers recevront leur cadeau da Noël offert par le Comité d'Entr'aide de Marcq-en-Barœul.

Les sommes attribuées à chaqua famille seront payées les lundi et mardi 23 et 24 décembre, dans chaque secteur, sur les bases ci-aprèa :

Famille où il n'entre aucun salaire, 25 fr. ; famille qui ont un salaire ou quelques ressources, 15 fr. ; pour chaque enfant, quelle que soit la catégorie, un supplément de 5 fr aera sjouté.

Le Comité d'Entr'aide, maigré les difficultés du moment et les sollicitations nombreuses, a pu assurer cette distribution pour permettre aux familles de se procurer quelques douceurs pour elles et pour l'absent.

Les familles composées d'au moins deux anfants toucheront en même temps que la petite somme un pot de confiture gracieusement offert par M. Fibbe, de Marcq-en-Barœul.

Déclaration des farines et céréales. — Le maire informe les boulangers, les biscuitiers, pâtissiers et les cultivaleura qu'ils doivent d'urgence retirer les formules de déclarations de farines ou de céréales, à la mairie (recette des contributions indirectes), deuxième étaga.

Avis aux cultivateurs. — Le maire informe les cultivateurs qul ont été l'objet de réquisitions ou d'achats de pommes de terre, de paille, d'avoine ou de foin, d'en faire, d'extrême urgence, la déclaration à la mairie (buresu du ravitaillement), deuxième étage.

Le ravitaillement. — En vue de l'établissement de la carte individuelle d'alimentation, il sera remis à chaque chef de famille, lors du retrait des feuilles de tickets pour le mois de janvier, un questionnaire qui devra être rempli trés exactement par les intéressés et retourné immédiatement au secteur.

Toute fausse déclaration ou retard apporté pour remplir cette formule ne pourrait que nuire aux intéressés.

LILLE

L'ouverture des cafés et des bals à Lille... au temps jadis

LES CAFÉS. — Le magistrat ne voyait que de fort mauvais œil l'établissement des « cafés ». Il refusa constamment l'autorisation d'ouvrir « ces sortes de maisons ». Le premier commerçant qui introduisit à Lille ce qu'il appelait « cette industrie », est un Brugeois. En 1698, après le départ des troupes, il avait dû quitter sa ville et sollicita l'autorisation d'établir à Lille un café « façon de Hollande », où il débiterait chocolat, thé, café et autres liqueurs. Ce fut par grâce qu'il obtint une autorisation provisoire. Néanmoins, le magistrat s'était laissé aller jusqu'à autoriser successivement l'ouverture de quinze autres maisons du même genre. Il n'accordait la patente qu'à ceux qui pouvaient fournir un certificat de « bonne vie catholique, apostolique et romaine ».

LES BALS. — En 1769, pour la première fois, le magistrat « donna à danser au peuple », dans l'emplacement du manège, près de la porte de la Barre. Pour les gens de bon ton, il y avait des bals au théâtre. Pour satisfaire à ce nouveau besoin, le « Ramponneau » s'était élevé à l'entrée de l'Esplanade (1761). Le propriétaire y joignit bientôt les bains (1767) qui commençaient à être à la mode.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

VOLS D'OBJETS DIVERS

Seront déférées au Parquet : Sophie Waroux, femme Lagache, 34 ans, tisserande en chômage, 27, rue de l'Égalité, à Loos ;

Blanche Waroux, 19 ans, bambrocheuse en chômage, 223, rue Henri Ghesquière, à Lomme ;

Marguerite Waroux, 11 ans, fille de la première citée, pour vol et complicité da vol d'objets divers aux magasins « Monoprix », rue de Béthune.

PLAINTES POUR PILLAGE..., VOL DE POIREAUX..., DE VÉLOS, ...ET BRIS DE GLACE

Des enquêtes sont ouvertes aur plaintes de :

Mme Simone Duvosquel 166, Boulevard de la République, à Marcq-en-Barœul, pour pillage du garage de son mari situé 283, rue Solférino, dont la porte a été brisée à coups de hache et où une importsnte partie de l'outillsge a été enlevée. Préjudice non fixé

— M. Henri Baert, comptable de la maison Baudoux, 228, rua de l'Arbrisseau, pour vol d'un timon de voiture valant 200 fr., commis la 17 ou le 18 de ce mois, dans la cour du 226 da la rue précitée.

— Mme Angélina Deslaef, rua d'Arras, cour Giscion, pour vol de 250 à 300 fr. de poireaux, commis depuis la 17 courant, dans son jardin, face à l'Institut Diderot.

— Mme Arnoldine Cousin, 77, rue Royale, pour vol d'un sac à main contenant 500 fr., un stylo, une psire de lunettes et ses cartes da ravitaillement commis vers 10 h., rua de la Monnaie, alors qu'elle attendait à la boucherie.

— M. Edouard Husson, cafetier, 8, Square Morisson, pour bris de glace, commis le 19, vers 21 h. Préjudice non fixé.

— Mlle Raymonde Dhellemmes, musicienne, pour vol d'una bicyclette valant 900 fr., commis vers 18 h., dans la couloir du café Métropole.

— M. Pierre Plouvier, Directeur d'Assurances, 13, rue Louis Delos, pour vol d'une bicyclette de luxe, valant 3.500 fr., commis vers 19 h. Place de Béthune.

L'œuvre réalisée par la Ligue du Bien Public en faveur de nos blessés prisonniers

A LA NOËL, LES 235 BLESSÉS PRISONNIERS A LILLE FÊTERONT LE «REVEILLON»

Au cours du repas, il leur sera servi de la *Dinde aux marrons*

Parmi les initiatives prises par la Ligue du Bien public depuis les événements, le repas familial aux soldats blessés soignés dans les divers hôpitaux de Lille est celle qui a obtenu les suffrages de la population tout entière.

C'est, en effet, le 27 juillet que les quelques membres du Conseil d'administration présents à Lille : MM. Daniel Leplat, président; Maurice Comble, trésorier; Mme Pierre Carpentier (remplaçant son mari prisonnier), MM. Legrand et Vandendriesche, auxquels s'étaient joints MM. Mullier, Baron, Delestrez, Tintellier, ont pris l'initiative de servir un repas complet aux 200 blessés soignés à l'hospice Gantois. Ce déjeuner eut lieu le 11 août. L'idée ayant été encouragée par la population, le Comité décida de poursuivre l'œuvre, d'offrir chaque dimanche et à tour de rôle un repas familial dans tous les hôpitaux de la ville. Ils étaient alors quatre; il en reste deux : l'hôpital militaire Scrive et l'hôpital Saint-Louis de Gonzague.

5.730 REPAS

Le nombre des repas servi est, à ce jour, de 20, et le nombre des convives de 5.730, ce qui a nécessité une dépsnse globale de 51.880 fr. à laquells somme il faut ajouter la valeur des dons en nature, tels que 2.200 litres de biére, 700 k. de pommes de terre, 800 paquets de cigarettes, etc...

Dans la caisse de la Ligua du Bien Public, il reste actuellement la somme de 22.235 fr.

Ainsi donc, grâce aux appels lancés par la Presse, grâce au grand dévouement de ceux qui président à cette œuvre, grâce au concours de tous les instants apporté par la population lilloise, c'est une somme totale de 74.111 fr. qui aura été consacrée à soutenir le moral de ceux qui nous sont chers, c'est-à-dire nos blessés prisonniers soignés à Lille.

NOEL CHEZ LES BLESSÉS PRISONNIERS

Mais voici maintenant Noël. Le Conseil d'administration de la L. B.P. n'a pas vouiu laisser passer ce jour de réunions familiales ou amicales sans faire participer à la fête ses protégés — les « filleuls » de la ville de Lille ainsi que leurs dévouéa infirmiers et aides. Aussi a-t-il décidé de faire « réveillonner » nos blessés ou malades prisonniers, ainsi que les personnes qui leur apportent leurs soins — soit 235 invités — at de lsur offrir un repas dont le menu a été composé comme suit : 6 huîtres, mouton aux haricots, aauce au beurre, **dinde aux marrons**, pommes de terre frites, dessert, mandsrines, et un paquet de cigarettes, celles-ci étsnt offertes par l'Administration municipale de Lille.

AU PROFIT DU COMITÉ D'ENTR'AIDE

Par ailleurs, on salt que la Ligue du Bien Publio a pris, il y a deux mois, l'initiative d'offrir chaque dimanche, une matinée théâtrale à la population, dana un double but : 1° d'apporter un peu de distraction saine aux familles lilloises, distraction que procure la troupe du « Bon Yhéâtre », dirigée par Pierre Lemoine ; 2° de faire profiter la caisse du Comité d'entr'aide de la vlle de Lille du bénéfice réalisé au cours de ces représentations. Nous en sommes aujourd'hui, dimanche, à la septième représentation et toutes obtiennent le plus complet succès. La salle du Théâtre Sébastopol est chaque fois archi-comble et le public, habitué dés la première matinée, reste fidélement attaché au spectacla qu'on lui offre.

Et c'est en raison de se succès sans cesse grandissant que la Ligue du Bien Public a pu offrir au Comité d'entr'aide de la ville de Lille la somme de 30.620 fr., représentant le bénéfice réalisé par elle — bénéfice contrôlé — sur les six premières représentations données.

Telle est, brièvement relatée, l'œuvre de ce beau groupement de solidarité sociale, groupement dont le sympathique autant que dévoué président nous prie d'être l'interprète auprès de tous ses bons amis de Lille pour les remercier des marques constantes d'encouragement qu'ils ne cessent de lui prodiguer en favsur de l'œuvre ds solidarité nationale qu'est la Ligue du Bien Public.

Au Syndicat Professionnel des Cabaretiers et Débitants de Boissons de Lille et environs

Au cours de sa dernière réunion, la Commission Administrative du Syndicat Professionnel des Cabaretiers et Débitants de Boissons de Lille et Environs (Anciennement place de Béthune 12), a décidé qu'à partir du Premier Janvier 1941 son Bureau serait transféré : 39 rue de Tournai, à Lille, A Tivoli (Anciennement Au Roi Albert).

Un communiqué ultérieur, qui sera publié dans la Presse, indiquera les jours et heures d'ouverture du Secrétariat Administratif où le Secrétaire se tiendra à la disposition des Adhérents pour tous renseignements juridiques fiscaux, législatifs, commerciaux, etc., dont ils pourraient avoir besoin.

Jusqu'au 31 décembre 1940, le siège provisoire reste fixé au N° 106 rue Solférino, à Lille, où tous les adhérents peuvent toujours s'adresser tous les jours de la semaine, de 14 à 17 h., ainsi que chez le Président, M. Eugène Van Hamme, 162 rue de Wazemmes, à Lille, en cas d'urgence.

AVIS ET COMMUNICATIONS

SYNDICAT DES VENDEURS SUR MARCHÉS ET LE SYNDICAT DES MARCHANDS AMBULANTS DE LILLE ET ENVIRONS. — Il es tporté à la connaissance des membres qua le secrétaire général se tient à leur disposition toua les jours pour tous renseignements, à la permanence, 16 bis, rue de l'Hôpital Saint-Roch.

Les familles des adhérents prisonniers de guerre sont informées qu'à l'occasion des fêtse de Noël st du Nouvel An il leur sera remis un colis se présenter à la permanence.

NOEL ! NOEL !

Pour les enfants et les malheureux

La Mairie nous communique :

Près de 22.000 enfants des écoles maternelles et primaires élémentaires ont reçu leurs coquilles de Noël vendredi et samedi.

Dimanche, les 1.104 enfants des orphelinats et les 1.092 personnes en traitement gratuit dans les établissements hospitaliers de notre ville ont bénéficié de coquilles offertes par l'Administration municipale.

Pour marquer la sollicitude particulière dont sont l'objet les enfants hospitalisés, M. Paul Dehova, maire de Lille, a procédé, en compagnie de M le Chanoine Detrez, président du Comité de Ravitaillement, et de Mlle ovinK plus spécialement chargée du vestiaire du Comité d'entr'aide sociale, à la disirbution des coquilles, dimanche après-midi, dans les salles enfantines de l'hôpital Saint-Sauveur.

Dans le même temps, M. Bertrand, adjoint au maire, président du Comité d'entr'aide sociala, assisté de Mlles Le Blan et Wallart, effectuait la même distribution à l'hôpital Saint-Antoine.

Mais il ne suffit pas que la joie des enfants apporte au foyer assombri le rayon de soleil qui lui manque depuis de longues semaines. Il est mieux que les parents qui souffrent chaque jour du manque de travail, de la disparition des ressources habituelles ou da l'absence d'un être cher, soutien du foyer, éprouvent, ce jour-là, la douceur du Noël dont ils avaient redouté la venue hors du cortège traditionnel des coquilles et des douceurs.

Pour que leurs inquiétudes s'atténuent, le Maire de Lille a décidé que tous les assistés et secourus du Bureau de Bienfaisance, les allocataires militaires ou du fonds de chômage recevraient, lundi et mardi, une coquille de 300 grammes.

Les distributions auront lieu, dans les dispensaires du Bureau de Bienfaisance, suivant les conditions ci-aprés :

A) *Lundi 23 décembre, de 9 h. 30 à 12 heures :* Les vieillards, infirmes et incurables secourus au titre de la loi du 14-7-1905.

Lundi 23, de 14 à 17 heures, ainsi que mardi 24 décembre, de 9 à 12 h. : Les personnes secourues au titre du chômage ou parce que momentanément privées de ressources.

Tous les intéressés devront se présenter, munis de leur carte, comme s'il a'agissait d'un jour ordinairs de palement, suivant l'horaire ci-dessus, au dispensaire où ils touchent habituellement leurs secours (consulter les affiches apposées à ce sujet dans les dispensaires).

B) *Mardi 24 décembre, de 14 à 17 h. :* Les allocataires militaires.

Ces derniers bénéficiaires devront se présenter, munis de leur certificat d'admission, aux lieux ci-dessous:

a) *Au dispensaire de Fives, rue Bourjembois 16-18 :* Les personnes touchant habituellement leur allocation aux perceptions « Saint-Maurice », rue du Château, et « Lille-Hellemmes », rue Bertholiet;

b) *Au dispensaire de Wazemmes, 34 bis, rue Gantois :* Lea personnes touchant habituellement leur allocation à la perception « Sud-Facultés », rue Solférino;

c) *Au dispensaire Danel Werquin, rue des Fossés (Bureau de Bienfaisance) :* Les personnes touchant habituellement leur allocation à la perception « Nord-Ouest », rue de la Barre, et « Sud-Est », rue Denis Godefroy, ainsi que les réfugiés secourus;

d) *Au dispensaire Jonville, rue Colbert, 139 :* Les personnes touchant habituellement leur allocation à la perception « Sud-Ouest », rue Colbert.

Enfin, pour que la journée de Noël ne soit pas trop lourdement affectée par la pensée de l'absent, informons dès maintenant toutes les familles secourues que le Comite d'entr'alde sociale a falt commencer la préparation du deuxième colis gratuit aux prisonniers at que l'expédition en aura lieu dans quelques jours, tout au début de janvier.

Et maintenant, formons le souhalt que ce Noël tout proche apporte, à chacun de ceux qui souffrent, l'espoir en des temps meilleurs et la confiance en d'autres Noëls où la joie aura partout repris sa place par le travail retrouvé et grâce au retour des absents.

A L'OCCASION DU RENOUVELLEMENT DE L'ANNÉE, LE COMITÉ DE RAVITAILLEMENT ASSURE UNE DISTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE DENRÉES

La Mairie nous communique :

La population a été informée, à diverses reprises, que l'activité du Comité Local de Ravitaillement prendrait fin le 31 Décembre, l'approvisionnement en denrées rationnées devant être assuré par les Groupements d'Achat et autres Comites Départementaux constitués en application des dispositions légales.

Soucieux tout ensemble de marquer par une mesure particulière l'achèvement de son activité et de faciliter, d'autre part, l'accomplissement des réunions familiales de fin d'année, le Comité Local de Ravitaillement a décidé de procéder, à dater du 22 Décembre, à une distribution exceptionnelle de denrées rationnées. Cette distribution se poursuivra jusqu'au 12 Janvier 1941.

Elle comprendra :

Sardines ou thon à l'huile une ration	2.20
Petits pois, en boîte, 1/2 boîte	4.40
Pois cassés et brisures de riz 300 grammes	2.25
Pain d'épices au miel, 100 gr.	1.25
Confiture pur sucre, 100 gr.	1.55
Total	11.65

La délivrance des denrées aura lieu sur présentation de la carte de ravitaillement et annulation de la premiérs case ds la page 5.

Le Comité Local de Ravitaillement souhaite que l'effort qu'il a réalisé, en vue de réunir les denrées ci-dessus à l'intention de la population, permette aux habitants de Lille de marquer, par un menu amélioré, les réunions tsmiliales de fin d'année.

Il forme aussi des vœux pour que les difficultés présentes soient aisément surmontées par les organismes qui ont pris en charge, après lui la lourde et difficile mission d'assurer, à la population, le minimum de denrées indispensables à sa subsistance.

ETAT CIVIL

Naissances du 21. — Lebas Gérard, 33, rue Louis Faure ; Capy Josiane, 3, rue